La masterclass financière : comment une entreprise peut générer 87 % de rentabilité en soutenant l'art

Dans l'article précédent, nous avons vu comment la "Convention de Prêt Optimisée" permettait à un musée d'exposer des œuvres majeures. Mais pourquoi une entreprise accepterait-elle de financer une telle opération ? La réponse tient en trois lettres : R.O.I (Retour sur Investissement). Décryptage d'une stratégie financière implacable.

Le mécénat culturel est souvent perçu par les chefs d'entreprise comme une simple dépense d'image ou un acte philanthropique. C'est une erreur fondamentale. **En combinant astucieusement l'article 238 bis AB du Code Général des Impôts, un contrat de location, et le marché secondaire de l'art**, le soutien à un musée se transforme en un placement financier offrant une rentabilité spectaculaire.

Pour démontrer la puissance de ce montage, prenons l'exemple de l'une de mes œuvres photographiques, d'une valeur de **30 000 € TTC**. L'entreprise va la conserver 10 ans au

…